

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de
Conseillers :

en exercice : 23
présents : 16

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-six juin,
le Conseil Municipal de la commune du Cheylard,
dûment convoqué le 19 juin, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de M. Jacques CHABAL, Maire,

Étaient présents :

Dr CHABAL Jacques, Mme PINET Monique, Mme ROURE Marie-Christine, M. CUMIN Gérard, Mme CHANEAC Brigitte, M. SERRE Denis, M. PERRIN Roger, Mme GRATESOL Nicole, Mme ARNAUD Karine, Mme PLANTIER Honorine, M. CLAVEL Christophe, Mme LABAUNE Sophie, M. MARION Jean François, Mme AUBERT Yolande, M. SANIEL Jean-Paul, Mme SECCO Brigitte.

Procurations :

M. CHEYTION Antony à Dr CHABAL Jacques
Mme HORNEGG Johanna à Mme PINET Monique
M. CROS Pierre à M. CUMIN Gérard
M. RICHARD Frédéric à M. SERRE Denis
M. BOUCHARDON Thierry à M. MARION Jean François
Mme BOS Elise à Mme ROURE Marie-Christine

Absente excusée :

Mme FONTANEL Sophie

Secrétaire de séance : Mme ARNAUD Karine

Délibération N° 025 – 2023

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE / EXERCICE 2023 RUGBY CLUB EYRIEUX

Monsieur le Maire indique que le Rugby Club Eyrieux a adressé un courrier à la Mairie le 5 Mai dernier sollicitant une subvention exceptionnelle dans le cadre des 30 ans du club, fusion des clubs Le Cheylard et Saint-Sauveur-de-Montagut.

Monsieur le Maire rappelle que certains membres du Rugby Club Eyrieux participent et aident bénévolement la Commune pour la Fête Médiévale, le Raid VTT...
Le Rugby Club Eyrieux organise aussi de nombreuses animations au Cheylard (Soirée avec Cyclone, Vente de caillettes et saucisses, Vente de Boudin, Concours de Pétanque...).

Suite à l'avis favorable de la Commission des Finances du 14 juin 2023, Monsieur le Maire propose d'attribuer une subvention exceptionnelle au Rugby Club Eyrieux, d'un montant de 500 €.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE** de réserver une suite favorable à cette demande,
- **ACCORDE** une subvention exceptionnelle de **500 euros** au Rugby Club Eyrieux pour organiser les 30 ans du Rugby Club Eyrieux,
- **AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer toutes pièces se rapportant à la présente

Dr Jacques CHABAL
Maire du Cheylard

Affiché le 28 juin 2023.
Transmis à la Sous-préfecture de Tournon-sur-Rhône
pour contrôle de légalité le 28 juin 2023.

